

Rapport du Trésorier pour l'année 2019 Rappel : clôture comptable au 1ier Novembre 2019.

L'année 2019 est l'année de démarrage du fonctionnement des comptes de l'association .
Notre compte à la banque postale a seulement commencé à fonctionner à la fin du 1ier trimestre .
Trouver une banque qui accepte sans frais dispendieux notre petite association a été difficile.

Recettes 2019 de l'AMUAC

Les cotisations de nos 110 membres (pour rappel l'année dernière nous étions 50 membres)
+1650 euros

L'année 2019 est marquée par une recette exceptionnelle liée à la manifestation d'Amboise
+1019 euros

Un solde positif de notre compte Véracash au **1ier Novembre** grâce à l'augmentation des cours des
matières précieuses.

+271 euros

Dépenses 2019 de l'AMUAC

Les dépenses ont été faibles cette année.

On retiendra que les dettes de l'année dernière ont été honorées.

Grâce à une discipline budgétaire les frais généraux sont faibles.

Les frais bancaires modérés (la banque postale)

- 40 euros

On notera que 24 cotisations par chèques libellés **fin 2017** (cotisation 2018)

n'ont pu être encaissées, car les chèques étaient périmés (un chèque est périmé au bout d'un an et 8
jours).

Conclusion :

Les comptes de l'association sont créditeurs au 1ier Novembre 2019 de **3053 euros**.

Toutefois l'arrivée annoncée de la blockchain, la responsabilité de la gestion de clés numériques
(assurances) , d'éventuelles missions d'expertises ne pourraient être assumées par l'association.

Notre niveau de ressource actuel (nombre de membres, montant des cotisations) ne nous permet pas
d'avancer sereinement sur nos objectifs .

Il nous faut grandir !

le Trésorier
CATTE francis